

Pourquoi organiser un débat public ?

Un débat public, c'est une occasion de s'exprimer sur un projet, un plan ou un programme qui entraînent des conséquences sur l'environnement et sur la vie de chacun. Ce débat peut avoir lieu à l'échelle de la France et près de chez vous. Il est organisé par la CNDP à un moment où tout peut encore être débattu.

À QUOI ÇA SERT ?

Participer au débat vous permet de vous informer, de questionner, de faire part de vos préoccupations et de donner votre avis. Tout le monde peut participer : pas besoin d'être un expert ou une experte.

LE DÉBAT, ET APRÈS ?

La CNDP établit un compte-rendu public en toute indépendance. Il expose de manière neutre tout ce qui a été exprimé pendant le débat. Il formule des recommandations au responsable du projet sur la prise en compte de la parole des publics. Les décideurs ont l'obligation de répondre à toutes les propositions et d'indiquer ce qu'ils en retiennent ou non, et pourquoi.



Qu'est-ce que la CNDP ?

La Commission nationale du débat public (CNDP) est l'autorité indépendante chargée de garantir le droit de toute personne vivant en France à l'information et à la participation sur les projets ou les politiques qui ont un impact sur l'environnement.

Comment je participe ?



Lors des événements du débat : venez aux rencontres de proximité, aux réunions publiques, aux webinaires...



Sur la plateforme participative : posez vos questions, commentez, exprimez votre avis et vos propositions.



À travers l'Élec'quiz sur internet : en seulement 10 minutes, testez vos connaissances, prenez position sur les grands enjeux du débat et exprimez votre point de vue.



Cart'elec : découvrez sur cette carte interactive la stratégie d'évolution du réseau électrique choisie par RTE et son articulation avec les différents enjeux.

Toutes les informations sont sur le site internet du débat

<https://www.debatpublic.fr/reseau-electrique-en-debat>



Suivez tous les temps forts du débat :



Comment adapter notre réseau électrique aux défis énergétiques, climatiques et territoriaux ?

Débattons-en !

dp
DÉBAT
PUBLIC

BRANCHÉ SUR DEMAIN :
LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE
EN DÉBAT

Participez au débat public

Du 4 septembre 2025
au 14 janvier 2026

ORGANISÉ PAR

LA commission nationale du débat public CNDP

© Adobe Stock



Pourquoi un débat public sur l'évolution du réseau électrique national ?

RTE, Réseau de transport d'électricité, assure le transport de l'électricité à haute et très haute tension en France. Aujourd'hui, ce réseau fait face à de nombreux défis. Construit majoritairement dans les années 1970 et 1980, il vieillit et doit être renouvelé. Il doit aussi être adapté aux effets du changement climatique (canicules, inondations, tempêtes, incendies).

D'autre part, pour répondre aux enjeux de la transition énergétique et de la réindustrialisation, la France s'est donné un objectif de décarbonation de son économie et de sa société. Il s'agit de réduire leur dépendance aux énergies fossiles (pétrole et gaz essentiellement) en développant l'électrification des équipements et des usages. L'industrie est particulièrement concernée par cette transformation, en raison de son poids dans la consommation énergétique et des efforts nécessaires pour adapter ses infrastructures. Selon RTE, ces dernières doivent être raccordées au réseau électrique, tout comme les nouvelles sources de production d'électricité (centrales nucléaires et énergies renouvelables).

Pour faire face à ces enjeux et répondre à l'électrification des usages, RTE propose de renforcer le réseau électrique à travers son Schéma décennal de développement du réseau, le SDDR. Ce schéma planifie l'évolution du réseau de transport d'électricité à l'horizon 2040 et les investissements afférents (plus de 90 milliards d'euros). Il n'est pas seulement un plan d'évolution, il répond aussi à une obligation réglementaire.

Parce que ce plan d'évolution du réseau électrique engage notre avenir énergétique, environnemental et industriel et qu'il concerne l'ensemble de la société (citoyens, acteurs économiques et sociaux, collectivités), il doit être débattu. La CNDP organise donc un débat public du 4 septembre 2025 au 14 janvier 2026.

Les grandes questions au cœur du débat

Le débat public permet de questionner les orientations proposées par RTE, d'explorer des alternatives et de discuter collectivement des impacts pour les territoires et les citoyens.

Plusieurs grandes questions sont soulevées par ce débat :



PARTICIPEZ AUX ÉVÉNEMENTS DU DÉBAT ET DONNEZ VOTRE AVIS

Pour permettre à chacun de s'informer, de comprendre et de contribuer, une grande diversité de formats et d'outils, adaptés à tous les publics et à tous les niveaux d'engagement, est proposée par l'équipe du débat. Le débat public se déroule du **jeudi 4 septembre 2025 au mercredi 14 janvier 2026**.

WEBINAIRES

Des webinaires thématiques sur les divers enjeux que soulève ce plan d'évolution du réseau électrique (conférence/débat) ouverts à tout public. Rendez-vous pour notre webinaire de lancement du débat le **11 septembre 2025 de 18h30 à 20h30**.

RENCONTRES TERRITORIALES

Des rencontres territoriales prévues dans l'ensemble des régions de la métropole (salons, conférences, réunions publiques, ateliers thématiques...) permettent de mieux ancrer le débat dans les réalités locales.

MÉDIA

Parmi les événements dans les médias, une émission spéciale de Backseat sera notamment diffusée en direct sur Twitch le **9 octobre 2025 à 19h**.

GROUPE CITOYEN

Un groupe citoyen sera réuni tout au long du débat pour approfondir les enjeux environnementaux du plan et sa traduction concrète dans les territoires. Ses réflexions aboutiront à la rédaction d'un cahier citoyen remis à la fin du débat.

JEUNES

Le débat s'appuiera sur des partenariats académiques (universités, écoles) pour explorer des questions ciblées, notamment sur l'avenir industriel, les enjeux territoriaux et environnementaux de ce plan d'évolution.

Toutes ces informations sont à retrouver sur **le site internet du débat et sur nos réseaux sociaux.**